

NOTE DE PRESENTATION

Le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) prévoit dans son article L1612-12 que « *l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif* », ce document devant être voté au plus tard à la date du 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, le compte administratif doit faire l'objet d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

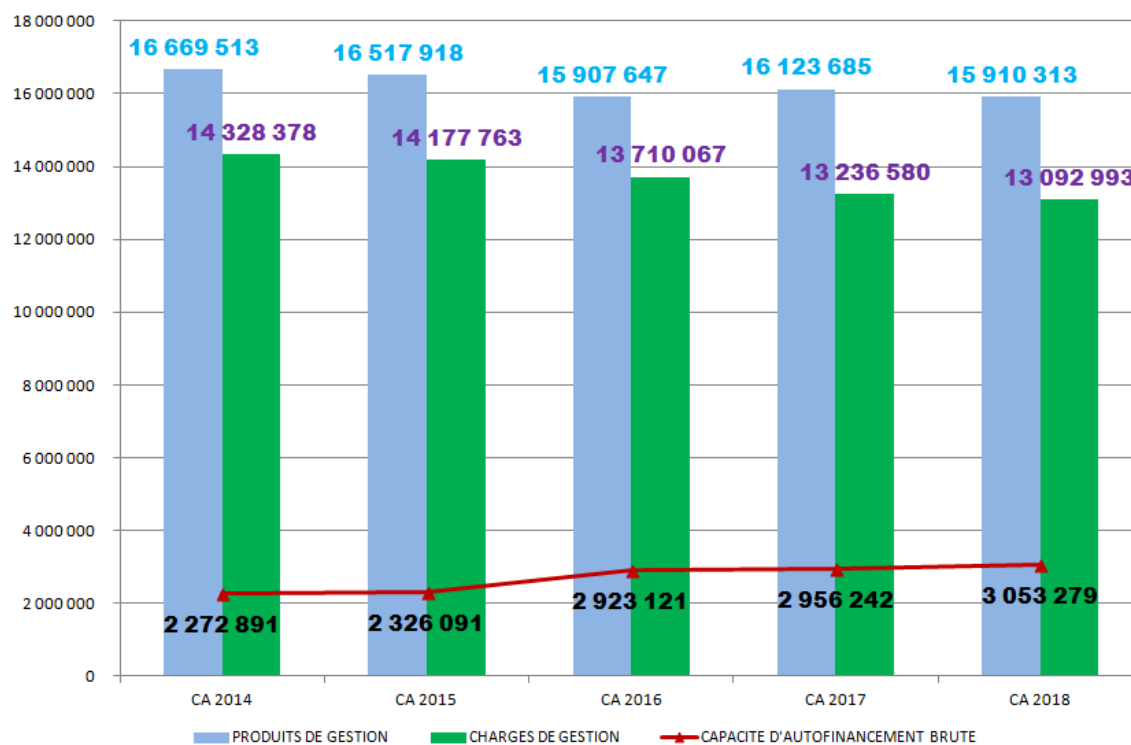
Dans ce rapport seront examinées de manière successive et détaillée les sections de fonctionnement et d'investissement.

Préalablement il vous est présenté un tableau accompagné d'un graphe reprenant les éléments issus des CA de 2014 à 2018. Ce tableau permet de retracer de manière globale les évolutions de nos recettes et dépenses de fonctionnement. Son principal attrait consiste à mettre en exergue la constance de notre capacité d'autofinancement brute.

Il s'agit d'un marqueur financier important pour une collectivité puisque l'autofinancement permet de financer une partie de son investissement avec des ressources propres issues de son propre fonctionnement et donc de limiter le recours à l'emprunt.

**PLAN PLURIANNUEL DE FONCTIONNEMENT
ELEMENTS ISSUS DES COMPTES ADMINISTRATIFS
EXERCICES 2014 A 2018**

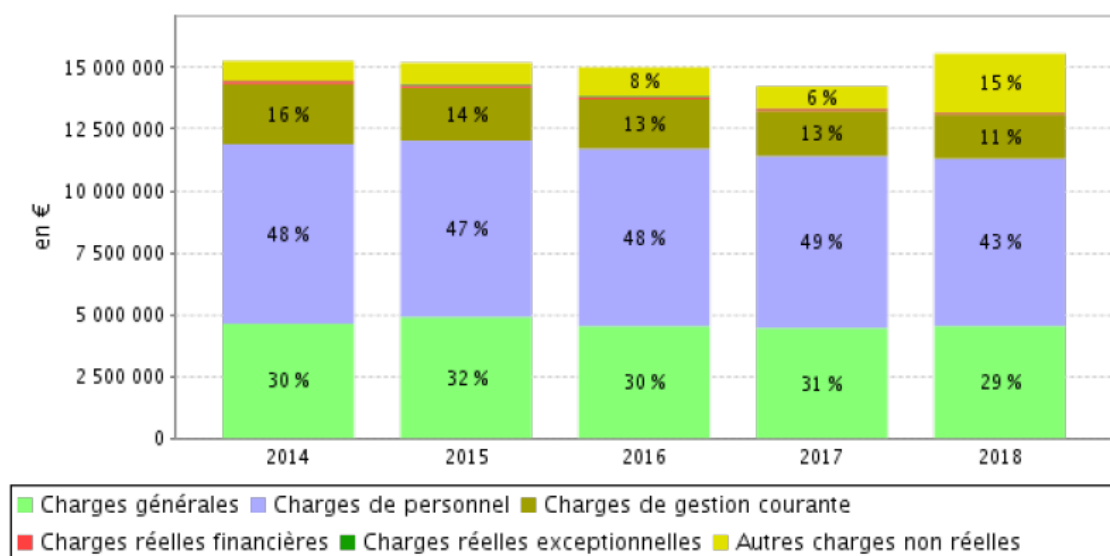
EXERCICES	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
PRODUITS DE GESTION	16 669 513	16 517 918	15 907 647	16 123 685	15 910 313
CHARGES DE GESTION	14 328 378	14 177 763	13 710 067	13 236 580	13 092 993
EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	2 341 135	2 340 155	2 197 580	2 887 105	2 817 320
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 480 644	1 492 783	2 052 409	2 086 040	2 229 215
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	2 272 891	2 326 091	2 923 121	2 956 242	3 053 279
AMORTISSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	499 052	503 115	507 348	511 348	516 350
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	1 773 839	1 822 976	2 415 773	2 444 485	2 536 929



1 – LE FONCTIONNEMENT

Avant d'aborder les dépenses de fonctionnement relatives à l'exercice 2018, il vous est présenté leur évolution par exercice et leurs poids par chapitre budgétaire :

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Concernant l'exercice budgétaire 2018, celui-ci a généré un excédent de fonctionnement de **2,229 Millions d'€**.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. Les dépenses de fonctionnement concernent entre autres, la gestion des bâtiments communaux, les différentes prestations de services effectuées, les salaires des personnels municipaux, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts ...

1-1 Les dépenses de fonctionnement

Toutes dépenses confondues (réelles et ordre), celles-ci ont été réalisées à hauteur de près de **98 %** des crédits budgétés en 2018 et s'élèvent à **+/-15,6 Millions d'€**.

➤ Taux de réalisation

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

TYPE DE DEPENSES	% de réalisation
Charges à caractère général	97,41
Charges de personnel	97,09
Charges de gestion courante	98,02
Charges réelles financières	92,64

REPERES :

En €/hab	RONCQ	2018		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	329	275	269	271
Charges de personnel	490	613	614	649
Charges de gestion courante	128	157	139	141
Charges réelles financières	4	23	24	25
Charges réelles exceptionnelles	0	14	11	9
	951	1 082	1 054	1 095

Population : 13 795

Régime fiscal FPU : commune de 10 000 à 20 000 habitants

Les charges à caractère général ont augmenté de +/- 80 K€, soit **1,7 %** par rapport à l'année 2017. Elles représentent **29 %** des dépenses totales de fonctionnement contre 31 % en 2017. On passe de 4 471 K€ en 2017 à 4 550 K€ en 2018.

Certains postes de dépenses ont augmenté quand d'autres ont diminué.

Parmi les principaux postes en baisse, on notera :

- ✓ **les achats de « prestations de service »** (- 5,7 %) soit +/- 78 K€. Ce poste concerne :
 - a) la participation de la Ville dans le cadre de la mutualisation de la restauration
 - b) l'arrêt total des TAP – plus de dépenses à c/ du 01/09/2017
- ✓ **une baisse en matière de consommations de fluides** (gaz/électricité) : - 4 % soit +/- 21 K€
- ✓ **L'entretien des bâtiments publics** avec une baisse de plus de 17 % soit +/- 27 K€, dû au suivi régulier par le service en charge de la gestion du patrimoine bâti
- ✓ **Les assurances « multi risques »** - 40 % soit +/- 25 K€

Concernant les postes de dépenses en hausse, on notera les plus significatifs.

- ✓ **Les contrats divers de prestations de services** : + 10 % (+ 18 K€) notamment les contrats liés à la sécurité des bâtiments, la télésurveillance et le salage renforcé (hiver rigoureux).

- ✓ **L'entretien des terrains** : + 19 % (+/- 48 K€) – Externalisation de l'entretien des espaces verts de la Ville, des cimetières, élagage des arbres....
- ✓ **La maintenance** : + 34 % (+/- 56 K€) – Nouveau contrat concernant la vérification des alarmes et des contrôles d'accès dans les bâtiments administratifs et les écoles.
- ✓ **Les dépenses diverses** : + 60 % (+/- 52 K€) : gestion des « nuisibles », contrats d'hébergement de nouveaux logiciels, nettoyage du linge dans les écoles, prestations diverses ...
- ✓ **Les frais d'honoraires** : + 56 K€ - divers contentieux mais également assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrat d'éclairage public.

Les charges de personnel – elles sont en retrait de + 200 K€ soit près de 3 % (2,9 %) passant de 6 985 K€ en 2017 à 6 784 K€ en 2018 du fait même du non-remplacement systématique des départs en retraite mais également par le recrutement de nouveaux agents en tout début de carrière.

Nous passons de 204 agents à fin 2017 à 194 agents fin 2018.

La Ville de Roncq compte au 31 décembre 2018, 140 agents titulaires et 54 agents (non-titulaires, apprentis, activités accessoires, contractuels).

La masse salariale représente +/- 43 % des dépenses de fonctionnement, contre 49 % en 2017.

Les autres charges de gestion courante en retrait de +/- 40 K€ € soit – 2,3 %. Ces charges représentent 11 % des dépenses totales de fonctionnement. Elles passent de 1 820 K€ en 2017 à 1 778 K€ en 2018, selon la répartition suivante :

- Subventionnement à la SCIC KALEIDE : 740 K€ en 2018 contre 750 K€ en 2017 ;
- Subventionnement aux associations* : montant stable en 2017 et 2018 soit +/- 200 K€ ;
- Subvention au CCAS : 139 K€ en 2018 contre 240 K€ en 2017 (- 101 K€) – cette baisse de subventionnement s'explique par les excédents de fonctionnement dégagés par le CCAS ;
- Participation obligatoire aux écoles privées : 480 K€ en 2018 contre 433 K€ en 2017 soit une augmentation de près de 11 %.

* Concernant l'aide de la Ville apportée aux associations sous la forme d'avantages en nature, celle-ci se chiffre à +/- 750 K€ (prêt de salles, de matériels divers, nettoyage des sites, intervention des personnels communaux) selon détail repris à l'annexe IV (B1.7) du compte administratif. On peut déjà noter que 514 K€ bénéficient aux 10 associations sportives les plus importantes.

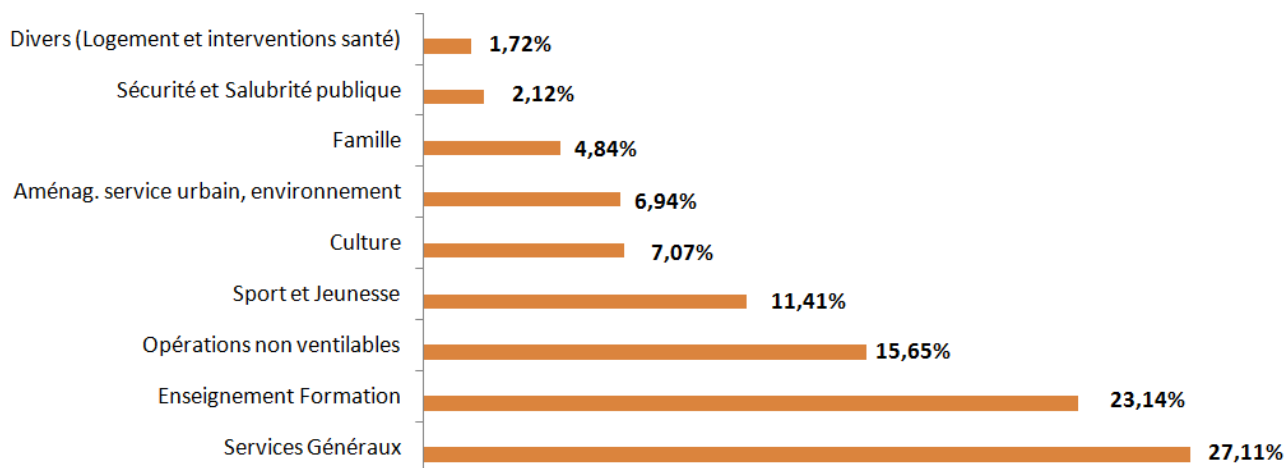
Les intérêts de la dette régressent de 16 % suite à l'extinction progressive de la dette principale. La Ville n'a pas souscrit de nouvel emprunt depuis 5 ans, elle a fait le choix de continuer à se désendetter.

Les charges exceptionnelles - Elles représentent à peine 0,10 % des DRF.

➤ **Présentation par fonction**

La quasi-totalité des dépenses de fonctionnement sont imputées au titre des :

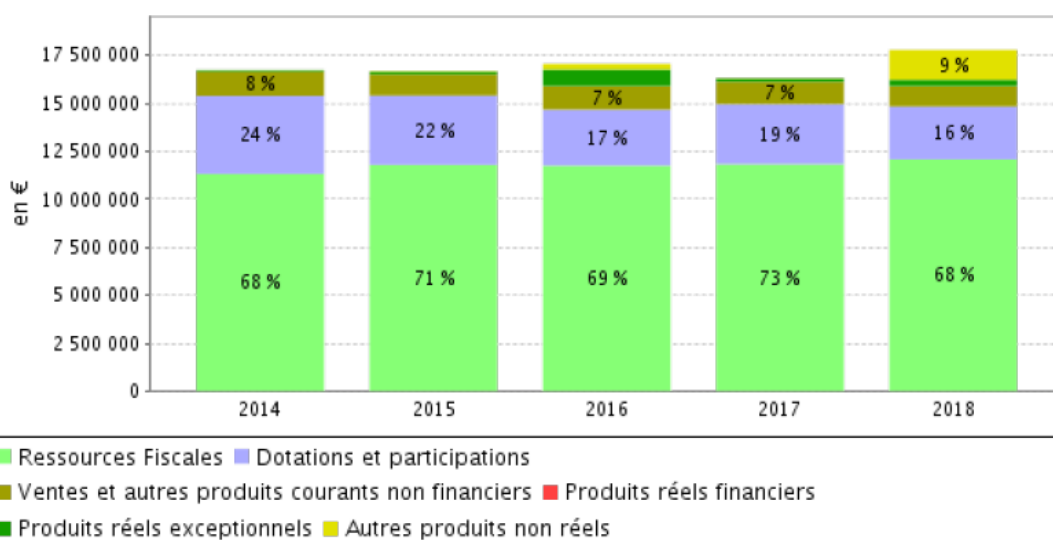
- Services généraux (services administratifs)	27,11 %
- Ecoles (y compris personnel et volet restauration)	23,14 %
- Opérations non ventilables	15,65 %
- Sport et Jeunesse (y compris personnel)	11,41 %
- Culture (y compris personnel)	7,07 %
- Services techniques (aménagement urbain et environnement - y compris personnel)	6,94 %
- Famille (y compris personnel)	4,84 %
- Sécurité et salubrité publique (y compris personnel)	2,12 %
- Divers (logement et interventions santé)	1,72 %



1-2 Les recettes de fonctionnement

Comme vu précédemment avec les dépenses de fonctionnement, le graphe ci-après reprend l'évolution de nos recettes totales de fonctionnement entre 2014 et 2018 et leur poids par chapitre budgétaire.

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



REPERES :

En €/hab	2018			
	RONCQ	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	875	830	776	883
Dotations et participations	200	346	377	270
Ventes et autres produits courants non financiers	76	81	78	120
Produits réels financiers	0	1	4	2
Produits réels exceptionnels	23	7	8	10
	1 174	1 265	1 243	1 285

Population : 13 795

Régime fiscal FPU : commune de 10 000 à 20 000 habitants

Pour ce qui a trait à l'exercice 2018, les recettes de fonctionnement s'élèvent à **17 891 K€**, le taux de réalisation est de **113 %**. Il convient de noter que ce montant intègre le produit des différentes cessions réalisées en 2018 (soit 1,5 Millions d'€), ainsi que les écritures d'ordre de sortie des biens de l'actif et la constatation des plus/moins values.

➤ Taux de réalisation

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

TYPE DE RECETTES	% de réalisation
Ressources Fiscales	101,90
Dotations et participations	107,39
Produits des services + autres produits (hors cessions)	105,69

Globalement, la répartition des différentes recettes se répartissent de la manière suivante :

- 1) **Les produits des services** représentent **6,30 %** de nos recettes de gestion courante (hors produits exceptionnels), contre 6,55 % en 2017.
- 2) **Les impôts et taxes** représentent **76 %** des RRF (hors produit des cessions) contre 72 % en 2017. La fiscalité locale représente près de **46 %** de nos RRF (hors produits exceptionnels) en 2018 contre 43 % en 2017 :
 - Le produit de la taxe d'habitation s'élève à **+ 3,16 Millions d'€ en 2018** et représente **+/- 19 % de nos RRF** (hors produits des cessions)
 - Le produit de la taxe foncière s'élève à **+ 4,11 Millions d'€** et représente **25 % de nos RRF** (hors produits des cessions).

**IMPÔTS ET TAXES → 76 % EN 2018 CONTRE 72 % EN 2017
DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (RRF)**

**FISCALITÉ LOCALE → 46 % EN 2018 CONTRE 43 % EN 2017
DE NOS RRF**



**PRODUIT DE LA TAXE D'HABITATION
→ + 3 MILLIONS D'€ ET REPRÉSENTE
19 % DE NOS RRF**

**PRODUIT DE LA TAXE FONCIÈRE → + 4 MILLIONS D'€ : 25 %
DE NOS RRF**

**Locaux
d'habitation
ordinaire :
45.70 %**

**Locaux à usage
professionnel et
commercial :
48.80 %**



A cet effet, conformément à l'engagement pris par le Président de la République, la taxe d'habitation sera supprimée pour tous les foyers fiscaux en 2021. A ce jour, la décision portant compensation de cette recette fiscale n'a pas encore été annoncée nous faisant craindre aux édiles locaux une perte d'autonomie fiscale et financière.

- 3) **la part des dotations et participations** : **16 % en 2018** contre 19 % en 2017. En effet la recette est passée de 3 126 K€ en 2017 à 2 762 K€ en 2018 soit une baisse de **+ 11 %**, cette chute s'explique notamment par le fait qu'en 2017, la Ville avait bénéficié du rattrapage du CEJ de 2016.

La DGF (Dotation forfaitaire + DSU + DNP) continue à s'éroder : - **32 K€**. Elle n'est plus que de **1,7 Million d'€ en 2018** quand elle était encore de **2,7 Millions d'€ en 2013**. Néanmoins pour la 1^{ère} fois depuis cette date, le montant de la dotation forfaitaire est demeuré stable.

- 4) **Les autres produits de gestion** sont stables et représentent à peine **0,3 %** des recettes de gestion courante (hors cessions).
- 5) **Concernant les produits exceptionnels**, ils représentent plus de **11 %** des recettes réelles de fonctionnement dont :
- a) cessions immobilières (1 553 K€),
 - b) cessions mobilières (17 k€),
 - c) apurements de charges année N-1 et charges constatées d'avance soit +/-55 K€,
 - d) Reversement Tourcoing vers Roncq (mutualisation de la restauration – consolidation des comptes 2017) : 101 K€ + reprise des excédents SCIC KALEIDE suite à la consolidation des comptes 2017 : + 113 K€
 - e) Le reste relève de remboursement par la société d'assurance en matière de divers sinistres.

Plus précisément :

- **Les produits de gestion** sont en repli de plus de 6 % (+/- 67 K€) en 2018 notamment les recettes liées à la restauration (- 43 K€) – soit +/- 8 % et aux garderies (- 22 K€) soit +/- 20 %. Cette baisse s'explique par la baisse des effectifs au sein des écoles publiques.
- **Les impôts et taxes** progressent de 2 % passant de 11 929 K€ en 2017 à 12 172 K€ en 2018. La recette relative aux droits de mutation demeure relativement stable
 - 2015 : 628 K€
 - 2016 : 535 K€
 - 2017 : 670 K€
 - 2018 : 660 K€
- **La fiscalité locale** est passée de 7 138 K€ en 2017 à 7 341 K€ soit une augmentation de 2,8 % due aux nouveaux logements livrés fin 2017 et au coefficient d'actualisation (1,1 %) appliqué sur les bases d'imposition.

La RVLP (réforme des valeurs locatives des locaux professionnels) n'a engendré aucune recette supplémentaire aux communes dès lors que l'impact fiscal est lissé sur une période de 10 ans.

On peut noter toutefois qu'en matière de recette foncière (soit **4,1 Millions**), la répartition est la suivante :

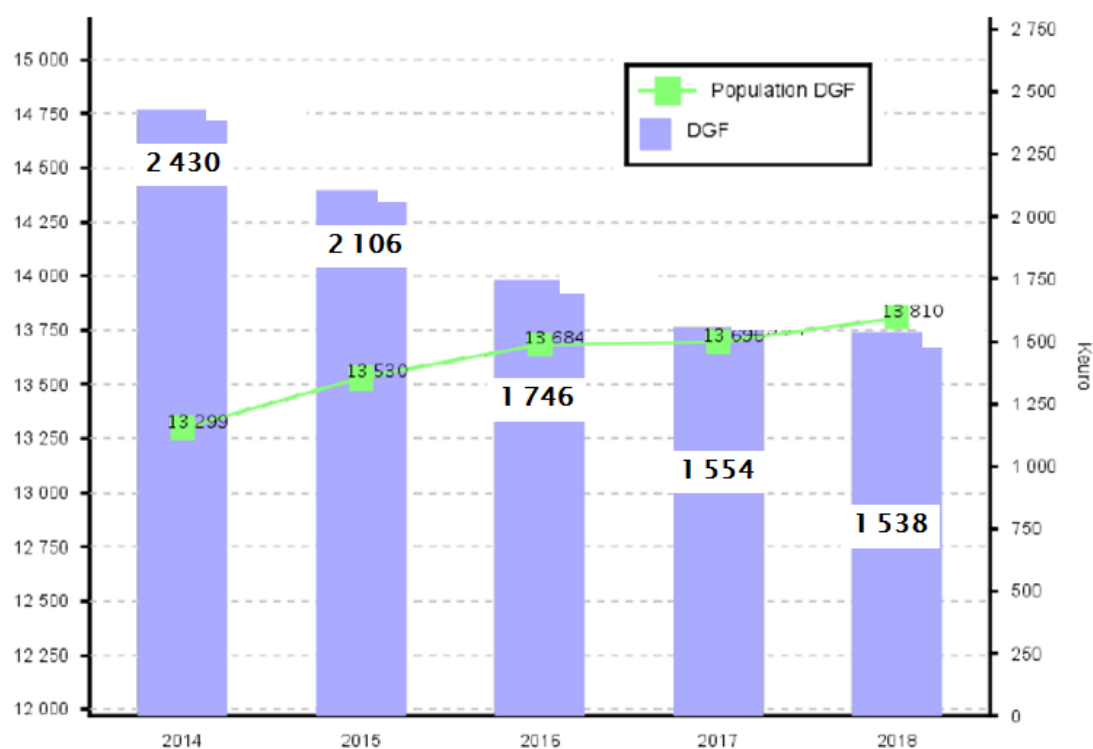
- Locaux d'habitation ordinaire : **45,7 %**
- Locaux d'habitation à caractère social : 2,8 %
- Locaux à usage professionnel et commercial : **48,80 %**
- Etablissements industriels et assimilés : 2,7 %

➤ **Les dotations et participations** – on se concentrera tout particulièrement sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) composée de :

- **La dotation forfaitaire**

ANNEES	2014	2015	2016	2017	2018
Montant (en K€)	2 430	2 106	1 746	1 554	1 538

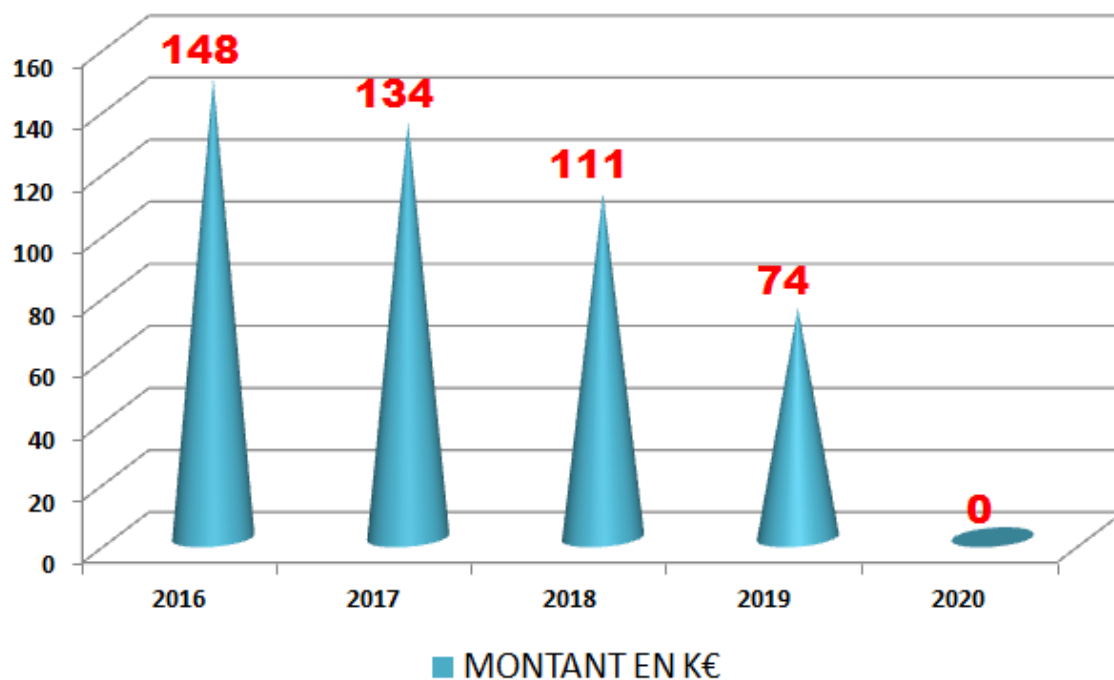
ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) PAR ANNÉE DE 2014 À 2018



- **La dotation de solidarité urbaine** : la Ville est sortie du dispositif au 01.01.2017 avec une perte lissée jusqu'à son extinction en 2020

ANNEES	2016	2017	2018	2019	2020
Montant (en K€)	148	134	111	74	-

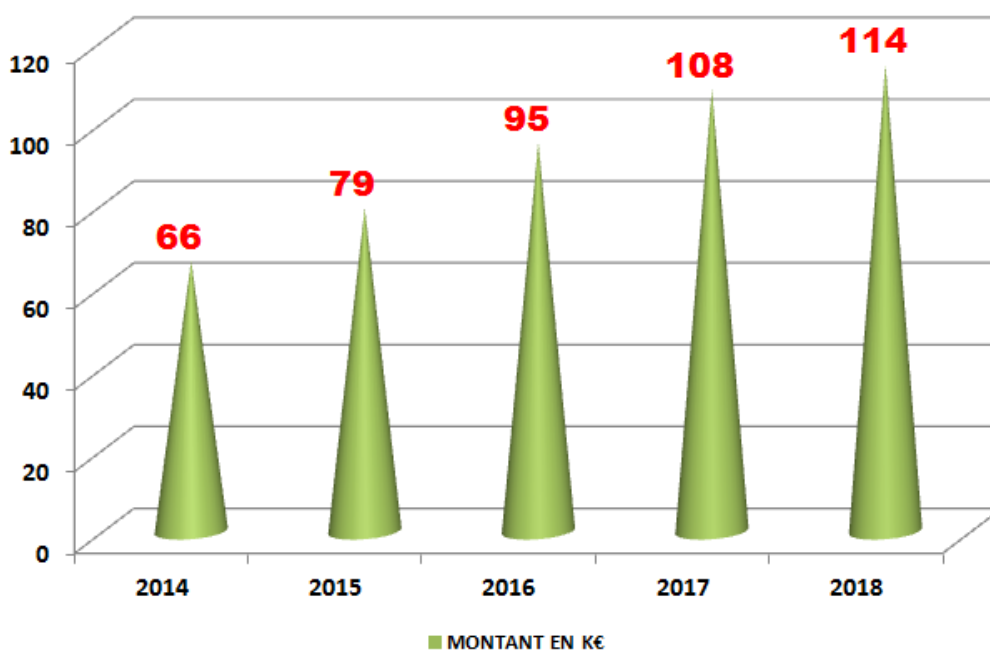
**SORTIE DU DISPOSITIF DOTATION DE SOLIDARITE
URBAINE (DSU) DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017
EXTINCTION DE LA RECETTE EN 2020**



- *La dotation nationale de péréquation :*

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Montant(en K€)	66	79	95	108	114

EVOLUTION DE LA DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION (DNP) DE 2014 À 2018



EN CONCLUSION

RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET CAPACITÉ D'ÉPARGNE

RECETTES TOTALES (y compris les opérations d'ordre)	17 891 058 €
DÉPENSES TOTALES (y compris les opérations d'ordre*)	15 661 843 €
RÉSULTAT BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE	2 229 215 €
EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ 2017	145 853 €
EXCÉDENT TOTAL À AFFECTER	2 375 068 €

* dont dotations aux amortissements + écriture de cessions (+/- 2 379 k€)

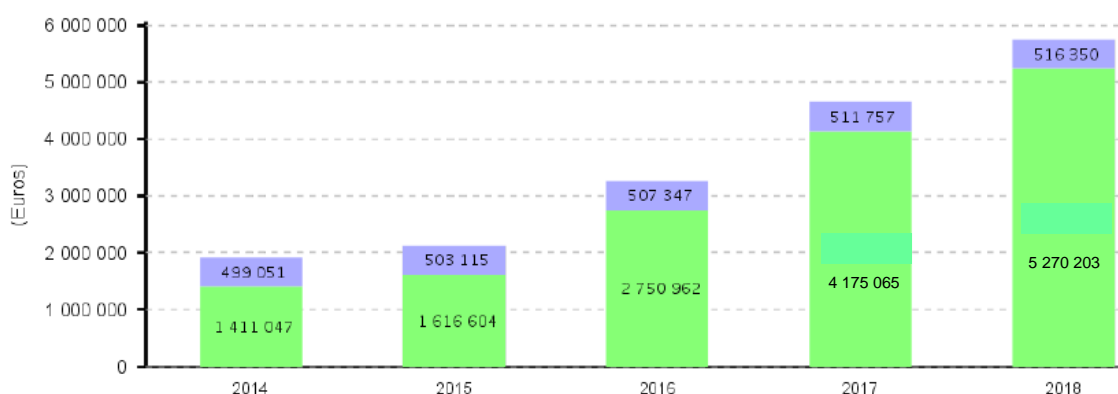
2 – L'INVESTISSEMENT

2-1 Les dépenses d'investissement

On retrouve ci-après l'évolution des principales dépenses d'équipement sur la période 2014/2018. On constate que le montant total des investissements réalisés par la Ville s'élève à plus de 15 Millions d'€.

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT DE 2014 A 2018

Montant total d'investissement : 15 M d'€



Concernant les dépenses d'équipement 2018, elles s'élèvent à +/- 5,2 Millions d'€ celles-ci sont réalisées à hauteur de **près 80 %** (74 % en 2017).

en €/habitant	RONCQ	montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses d'équipement	379	269	295	323
Remboursement lié aux emprunts	37	81	86	88
	416	350	381	411

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2018

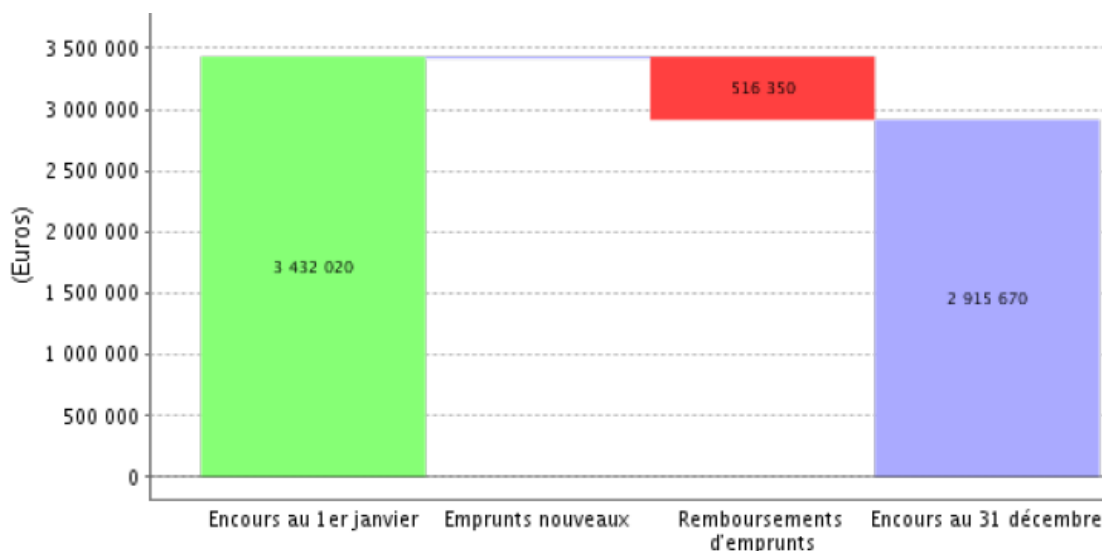
Dépenses directes d'équipement (opérations d'ordre incluses) **79,95 %**

Remboursement lié aux emprunts **99,30 %**

SE RAJOUTE À CES DÉPENSES LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE :

	Total budgétisé en €	Réalisé en €	Taux de réalisation en %
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	520 000	516 350	99,30

VARIATION DES EMPRUNTS BANCAIRES 2018



Bilan des dépenses réalisées en 2018

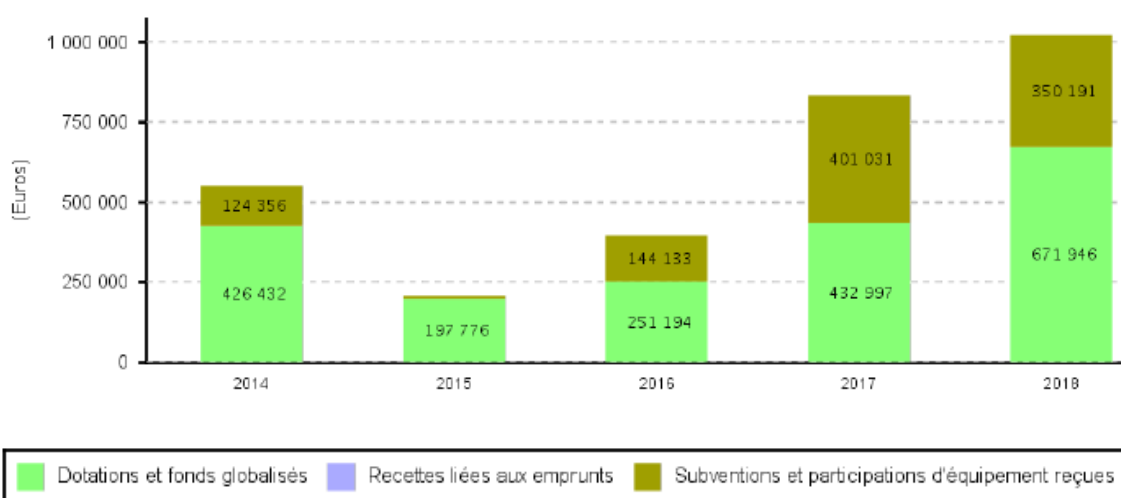
- Frais d'études et d'insertion (opérations travaux) : **159 K€**
- Démarrage travaux Pôle de Ressources : **1 134 K€**
- Fin des travaux Ecole Neruda : **1 350 K€**
- Fin des travaux Ecole Kergomard (reports) : **195 K€**
- Aménagements divers dans les écoles et achat de matériels : **117 K€**
- Vidéo protection : **445 K€**
- Aménagements espaces verts : **494 K€** (dont jeux du Bois Leurent, aire extérieure de fitness et allées du parc Vansteenkiste)
- Travaux et équipements sportifs : **235 K€** (dont 165 K€ de travaux petite Salle Jules Gilles)
- Equipements pour la piscine : **37 K€** (dont contrat d'exploitation piscine)
- Travaux d'éclairage public : **140 K€**
- Mise aux normes des bâtiments Ad'AP : **203 K€**
- Divers matériels informatiques : **119 K€**
- Avance aux entreprises : **50 K€**

Concernant les recettes d'ordre, le montant total est de 340 K€ et correspond au transfert au chapitre 23 des frais d'insertion comptabilisés au chapitre 20. En effet, dès lors que les travaux sont réalisés, il y a lieu de procéder à ces écritures d'ordre.

2-2 Les recettes d'investissement

On retrouve ci-après un graphe reprenant l'évolution de nos principales recettes d'investissement sur la période 2014/2018. On constate que la Ville n'a plus consenti d'emprunt pour financer une partie de ses investissements depuis 2013 (emprunt contracté en 2009 et mobilisé en totalité en 2013).

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE 2014 A 2018



REPERES

En €/hab	RONCQ	2018		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	48	42	40	53
Recettes liées aux emprunts	0	61	69	75
Subventions et participations d'équipement reçues	25	36	43	60
	73	139	152	188

Concernant l'exercice 2018, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **3,6 Millions d'€**. Si l'on rajoute les RAR soit **185 K€**, le montant total est de **3,785 Millions €**, réparti comme suit :

- Subventions d'investissement reçues : **350 K€** (Fonds de concours MEL pour le terrain de foot synthétique – solde soit 86 K€) + DSIL pour le pôle de ressources : 30 K€ 1^{er} acompte + fonds de concours MEL (1^{er} acompte) : 200 K€ - Fonds de concours équipements sportifs : 13 K€ - Subvention ministérielles pour mise en place RFID : 15 K€ - Reversement aux communes (convention R2 Enedis) : 6 K€
- FCTVA : +/- **629 K€**
- Taxe d'aménagement : +/- **43 K€**
- Excédents de fonctionnement capitalisés N-1 : **2 186 K€**
- Créance numéricable : +/- **30 K€**

Il nous appartient également de rajouter le solde reporté de l'année N-1 soit **367 K€**.
Les recettes totales s'élèvent à +/- **4 152 K€**.

Les opérations d'ordre s'élèvent à **2 747 K€** (dont 824 K€ pour les dotations aux amortissements, 1 554 K€ écritures cessions et +/- 368 K€ pour les opérations patrimoniales).

RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES TOTALES	5 994 051 €
DÉPENSES TOTALES	5 786 554 €
RÉSULTAT BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE	207 494 €
EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ 2017	367 655€
SOLDE D'EXÉCUTION	575 152 €
RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES	724 978 €
RESTES À RÉALISER EN RECETTES	185 000 €
EXCÉDENT DE FINANCEMENT	35 175 €

RESULTAT GENERAL ET AFFECTATION ENVISAGEE

(se reporter à la délibération votée lors du même Conseil municipal)

Le résultat comptable de l'exercice 2018 (résultat de la section de fonctionnement) est de : **2 375 068,46 €**.

⇒ une partie sera affectée en recettes de fonctionnement reporté N+1 : **475 000 €***

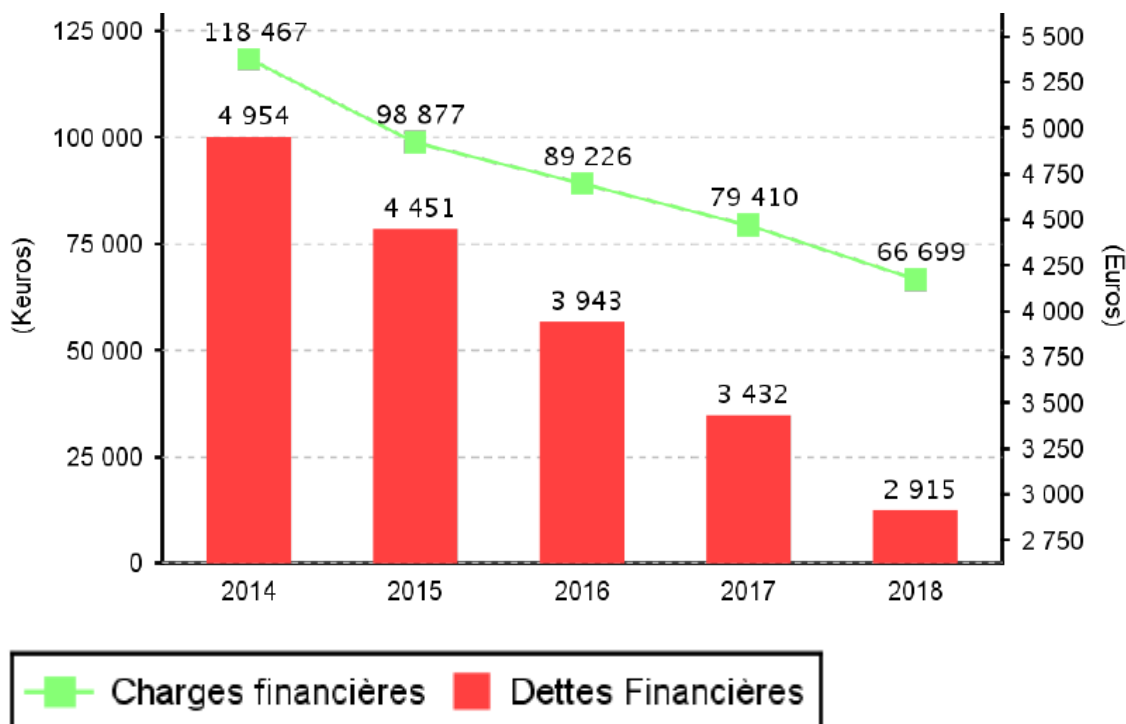
⇒ la plus grande partie en recettes d'investissement (compte 1068 – réserves) : +/- **1 900 K€*** permettant ainsi de financer une partie des prochains investissements.

*ces éléments seront repris lors du budget supplémentaire

Enfin un dernier tableau pour illustrer l'état de la dette communale au 31 décembre 2018.

SITUATION DES EMPRUNTS « VILLE »

EVOLUTION DES DETTES ET DES CHARGES FINANCIERES DE 2014 A 2018



Encours de la dette au 31/12/2018

Le capital restant dû à la date du 31 décembre 2018 est de **2,915 Millions €** soit une dette par habitant de 211 €/habitant (selon population fiche individuelle DGF 2019) contre 895 €/habitant pour la moyenne de la strate (CA 2017).

La Ville détient 7 emprunts, dont 5 à taux fixe et 2 à taux variable (euribor 3 mois).

L'annuité pour 2018 s'élève à +/- 516 K€. La Ville ne détient aucun emprunt à risque. L'encours de dette représente 0,163 % de nos RRF. Le ratio d'endettement est de 0,18 en 2018 contre 0,20 en 2017.

SITUATION DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA VILLE

Bénéficiaires	Objet de l'emprunt garanti
AFTE	Agrandissement et réhabilitation de l'Ecole St-François (deux emprunts) Travaux de remise aux normes de l'Ecole St-Roch
Société HLM NOTRE LOGIS	Construction de surfaces commerciales rue des Arts
Société HLM LOGICIL	Résidences pour personnes âgées (deux emprunts)

Enfin, cette note intègre également la situation des emprunts garantis consentis par la Ville (voir présentation lors du Débat d'orientation budgétaire 2019).

Le capital restant dû sur l'ensemble de ces emprunts à la date du 31 décembre 2018 est de +/- **991 K€**, réparti entre 4 emprunts à taux fixe et 2 à taux variable.

SITUATION DES EMPRUNTS GARANTIS

LE CAPITAL RESTANT DÛ SUR L'ENSEMBLE
DE CES EMPRUNTS À LA DATE
DU 31 DÉCEMBRE 2018 EST DE **991 k€**
RÉPARTI AINSI QU'IL SUIT :

BÉNÉFICIAIRES	OBJET DE L'EMPRUNT GARANTI
AFTE	AGRANDISSEMENT ET RÉHABILITATION DE L'ECOLE ST-FRANÇOIS (DEUX EMPRUNTS)
SOCIÉTÉ HLM NOTRE LOGIS	CONSTRUCTION DE SURFACES COMMERCIALES RUE DES ARTS
SOCIÉTÉ HLM LOGICIL	RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES (DEUX EMPRUNTS)

Fait le 20 mai 2019